



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Conseil permanent

PC.DEC/1248

6 April 2017

FRENCH

Original: ENGLISH

1141^e séance plénière

Journal n° 1141 du CP, point 3 de l'ordre du jour

DÉCISION N° 1248
ORDRE DU JOUR, CALENDRIER ET MODALITÉS
D'ORGANISATION DE LA CONFÉRENCE ASIATIQUE
DE L'OSCE DE 2017

(Berlin, République fédérale d'Allemagne, 19 et 20 juin 2017)

Le Conseil permanent,

Rappelant sa Décision n° 1241 du 16 février 2017 sur les dates et le lieu de la Conférence asiatique de l'OSCE de 2017, prévue en République fédérale d'Allemagne les 19 et 20 juin 2017,

Comme suite aux échanges de vues ayant lieu dans le cadre du Groupe de contact avec les partenaires asiatiques pour la coopération,

Se félicitant de l'offre de la République fédérale d'Allemagne d'accueillir la conférence avec les partenaires asiatiques pour la coopération de 2017,

Décide de faire porter la Conférence asiatique de l'OSCE de 2017 sur le thème « Défis communs et opportunités communes » ;

Adopte l'ordre du jour, le calendrier et les modalités d'organisation de la Conférence, tels qu'ils figurent en annexe.

**ORDRE DU JOUR, CALENDRIER ET MODALITÉS
D'ORGANISATION DE LA CONFÉRENCE ASIATIQUE DE L'OSCE
DE 2017 SUR LES DÉFIS COMMUNS ET LES
OPPORTUNITÉS COMMUNES**

(Berlin, République fédérale d'Allemagne, 19 et 20 juin 2017)

**Conférence organisée conjointement par le Ministère allemand des affaires
étrangères et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
(OSCE)**

I. Ordre du jour

Lundi 19 juin 2017

- | | |
|---------------------|---|
| 8 h 30 – 9 h 15 | Inscription des participants et café de bienvenue |
| 9 h 15 – 10 heures | Observations liminaires (ouvert aux médias) <ul style="list-style-type: none">– Représentant du pays hôte/Président du Groupe de contact avec les partenaires asiatiques pour la coopération (Allemagne)– Représentant du Président en exercice de l'OSCE (Autriche)– Secrétaire général de l'OSCE |
| | Pause technique (directement après l'ouverture) |
| 10 h 15 – 13 heures | Séance 1 : Renforcement de la confiance en période de changements géopolitiques (segment politique de haut niveau)

Modérateur : Représentant d'un État participant de l'OSCE ou d'un partenaire asiatique pour la coopération

Rapporteur : Représentant d'un État participant de l'OSCE ou d'un partenaire asiatique pour la coopération

Cette séance offrira l'occasion de se pencher sur les défis communs en matière de sécurité dans la région Asie-Pacifique de l'OSCE.

Débat
Conclusions et observations du modérateur |

13 heures – 15 heures	Déjeuner
15 heures – 17 h 15	<p>Séance 2 : Connectivité et coopération économique régionale</p> <p>Modérateur : Représentant d'un État participant de l'OSCE ou d'un partenaire asiatique pour la coopération</p> <p>Rapporteur : Représentant d'un État participant de l'OSCE ou d'un partenaire asiatique pour la coopération</p> <p>Cette séance sera consacrée principalement aux questions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">– Amélioration de la connectivité économique pour accroître les opportunités économiques et renforcer la confiance politique– Recensement des possibilités en matière de connectivité, de commerce et de coopération économique (transfrontières)– Coopération économique – rôle des organisations régionales <p>Débat</p> <p>Conclusions et observations du modérateur</p>
17 h 30 – 18 h 30	Créneau horaire pour une éventuelle activité parallèle
19 h 30	Dîner-réception

Mardi 20 juin 2017

9 heures – 11 heures	<p>Séance 3 : Contribution régionale aux Objectifs du développement durable – rôle possible de l'OSCE et des partenaires asiatiques</p> <p>Modérateur : Représentant d'un État participant de l'OSCE ou d'un partenaire asiatique pour la coopération</p> <p>Rapporteur : Représentant d'un État participant de l'OSCE ou d'un partenaire asiatique pour la coopération</p> <p>Cette séance sera consacrée principalement aux questions suivantes :</p>
----------------------	---

- Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous (Objectif 16)
- Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie (Objectif 4)
- Parvenir à l'égalité entre les sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles (Objectif 5)

Débat

Conclusions et observations du modérateur

11 h 15 – 12 h 15

Séance de clôture (ouverte aux médias)

Déclaration finale d'un représentant du Président en exercice de l'OSCE

Déclaration finale d'un représentant du Président du Groupe de contact avec les partenaires asiatiques pour la coopération

12 h 15

Fin de la Conférence

12 h 30 – 13 h 15

Déjeuner

Après-midi

Programme culturel (facultatif)

II. Participation

Les États participants de l'OSCE sont invités à participer et à contribuer à la Conférence.

Les partenaires pour la coopération seront invités à participer et à contribuer à la Conférence.

Les structures exécutives et l'Assemblée parlementaire de l'OSCE seront invitées à participer et à contribuer à la Conférence.

Les organisations et institutions internationales ci-après seront invitées à participer et à contribuer à la Conférence : Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), Comité exécutif de la Communauté d'États indépendants (CEI), Comité international de la Croix-Rouge (CICR), Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), Conférence pour l'interaction et les mesures de confiance en Asie (CICA), Conseil de l'Europe, Coopération économique Asie-Pacifique (APEC), Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, Forum régional de

l'ASEAN, Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), Initiative de l'Europe centrale, Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDD), ONU-Femmes, Organisation de coopération économique (OCE), Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), Organisation de coopération islamique (OCI), Organisation de Shanghai pour la coopération (OSC), Organisation des Nations Unies (ONU), Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), Organisation du Traité de sécurité collective (OTSC), Organisation pour la démocratie et le développement économique – GUAM, Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Union économique eurasiennne

Des représentants des membres du Forum régional de l'ASEAN pourront participer à la Conférence en qualité d'invités du pays hôte. D'autres pays et organisations pourront également être invités par le pays hôte.

Des représentants des organisations non gouvernementales pourront assister et contribuer à la Conférence conformément aux dispositions et pratiques applicables de l'OSCE (inscription préalable requise).

III. Calendrier et autres modalités d'organisation

La Conférence commencera le 19 juin 2017 à 9 h 15 (séance d'ouverture) et s'achèvera le 20 juin 2017 à 12 h 15.

Un modérateur et un rapporteur seront désignés pour chaque séance. Le résumé récapitulatif sera transmis au Conseil permanent.

Le règlement intérieur et les méthodes de travail de l'OSCE s'appliqueront, *mutatis mutandis*, à la Conférence.

Les observations liminaires et la séance de clôture seront ouvertes aux médias. La Conférence se tiendra à Berlin (République fédérale d'Allemagne). La langue de travail sera l'anglais.